



**MAIRIE
DE
SISTERON**

**Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON**

DMCL 2023-08-28

DECISION DU MAIRE

**FORMATION « PETITE ENFANCE ET EDUCATION NON
SEXISTE »**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23-05-2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention pour deux journées de formation pour la Directrice de la Crèche Clair de Lune concernant la Petite Enfance et l'éducation non sexiste.

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec ALPE-ACEPP 04, organisme de formation professionnelle, pour deux journées de formation (une journée le 26/09/2023 et une journée le 19/10/2023) intitulée : « Petite Enfance et Education Non-sexiste ». Le coût de la formation est de 0 euro.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et ALPE-ACEPP 04.

Fait à Sisteron, le 11 /09/2023
Le Maire,

D. SPAGNOU